

ARRETE DU CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Delémont

- vu :
 - les dispositions des articles 29 al. 1 lettre d) et 41 al. 1 du Règlement d'organisation de la Commune municipale ;
- sur proposition du groupe PDC-JDC ;

arrête

1. M. Didier Schaller, conseiller de ville PDC-JDC, est nommé membre de la Commission de gestion et de vérification des comptes, en remplacement de Mme Karen Chevrolet.
2. Cette décision entre en force immédiatement.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président :

La chancelière :

Renaud Ludwig

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 29 février 2016